

# Les Tulleuls



**CENTRE** *de* **LOISIRS**

De 3 à 12 ans - Centre de Loisirs

# LES TILLEULS

Le centre de loisirs est ouvert de 7 H 30 à 18 H, le mercredi et durant les vacances scolaires.

## Période de vacances (Accueil Extrascolaire)

### HORAIRES DU CENTRE

2 modes d'accueil sont possibles :  
journée complète (7 H 30 - 18 H) ou  
après-midi (13 H 30 - 18 H).

Arrivées : de 7 H 30 à 9 H 30,

Arrivées : de 13 H 30 à 14 H,

Départs: de 17 H à 18 H.

## Mercredi en période scolaire (Accueil Périscolaire)

Le mercredi, l'accueil est possible  
en journée avec repas, le matin ou  
l'après-midi avec ou sans repas. Pensez  
à renseigner le coupon de réservation  
(à télécharger sur notre site Internet),  
ainsi que la demande de ramassage  
si besoin.

### HORAIRES DU BUS À DIVES-SUR-MER

Des ramassages gratuits sont prévus dans les quartiers. Il faut cependant faire la demande en même temps que l'inscription en précisant l'arrêt.

Matin		Après-Midi	
Rue Pierre Sépard			
8 H 20		17 H 05	
Médiathèque Jacques Prévert			
8 H 30		17 H 10	
Ancienne caserne des pompiers			
8 H 35		17 H 15	
Rue de la fontaine Arlette			
8 H 40		17 H 20	
Les Courlis			
8 H 45		17 H 25	
ZAC des Coteaux			
8 H 50		17 H 30	





## Inscriptions

### **Votre enfant a déjà un dossier à jour et complet**

Il ne vous reste qu'une étape : retourner la feuille de réservation en indiquant les les jours de présence souhaités (minimum 3 par semaine) par mail ou en version papier au guichet unique. Les inscriptions sont ouvertes 3 à 4 semaines avant chaque période de vacances, et avant chaque vacances pour les mercredis de la période suivante.

### **Votre enfant n'a pas de dossier en cours**

Rapprochez-vous du guichet unique pour faire votre inscription.

## Horaires d'ouverture du Guichet Unique

**Du mardi au vendredi** : 9 H - 12 H et 13 H - 17 H.

Fermé le lundi.

## Documents à apporter

- ✓ Attestation CAF mentionnant votre numéro d'allocataire et votre quotient familial,
- ✓ Attestation de domicile de moins de 3 mois,
- ✓ Attestation d'assurance responsabilité extrascolaire,
- ✓ Carnet de santé de l'enfant (pages vaccinations).

## Bon à savoir !

Vous pouvez gagner du temps en téléchargeant les documents par avance et en les amenant déjà renseignés. Les documents sont à télécharger sur le site de la ville [www.dives-sur-mer.fr](http://www.dives-sur-mer.fr) et à renvoyer complétés par mail à [education@dives-sur-mer.fr](mailto:education@dives-sur-mer.fr).

## Les tarifs

	Quotient Familial CAF	Tarifs Journée (dont repas)	Tarifs demi-journée	Tarifs demi-journée (avec repas)
Tranche 1	0 à 450	3,00€	1,25€	1,75€
Tranche 2	451 à 620	4,00€	1,60€	2,40€
Tranche 3	621 à 850	5,00€	2,10€	2,90€
Tranche 4	851 à 1500	6,00€	2,50€	3,50€
Tranche 5	1501 à 2000	8,00€	3,50€	4,50€
Tranche 6	2001 et +	10,00€	4,50€	5,50€

Les tarifs indiqués dans ce support s'appliquent aux enfants Divais ou scolarisés à Dives-sur-Mer.  
Si ce n'est pas le cas de votre enfant, consulter le site Internet de la ville : [www.dives-sur-mer.fr](http://www.dives-sur-mer.fr)

## Contact du Guichet Unique

9 rue du Général  
de Gaulle  
14160 Dives-sur-Mer

02 31 28 12 60

[education@dives-sur-mer.fr](mailto:education@dives-sur-mer.fr)

Retrouvez toutes les informations jeunesse sur notre  
site Internet [www.dives-sur-mer.fr](http://www.dives-sur-mer.fr)



La Caisse d'Allocations Familiales du Calvados participe au  
financement de cet accueil.

